

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 13 MAI 2026

Objet : Election du Vice-Président et des autres membres du bureau

N° : 016/2026

L'an deux mille vingt-six, le treize mai à quatorze heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué en date du cinq mai 2026, s'est réuni dans les locaux du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon à Brignoles, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel CONSTANS.

Il examine le point n°04 de l'ordre du jour, visé en objet.

Nombre de membres du Comité Syndical	: 22 représentant 22 voix
Nombre de membres en exercice	: 22 représentant 22 voix
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération	: 22 représentant 22 voix

DELEGUES DES EPCI :

PRESENTS AYANT PRIS PART AU VOTE :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :

O. ARTUPHEL – J-M. CONSTANS – R. DEBRAY – J-C. FELIX – M. GENOVA – J-M. GUISIANO – S. MARTIN – F. PERO – C. PORZIO – A. RAVANELLO – P. ROUX – N. RULLAN – J. TESSON – P. TONARELLI – P. VALLOT – J.P. VERAN

COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :

N. BREMOND – S. CARLES – F. PANIZZI – H. PHILIBERT – Y. SOUQUE – C. VENTURINO-GABELLE

TITULAIRES ABSENTS/EXCUSES :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :

G. BRINGANT - V. GARELLO

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L. 2122-7,

VU les statuts du syndicat mixte approuvés par arrêté préfectoral en date du 14 décembre 2018, qui précisent que le bureau est composé de 13 membres dont le président, un vice-président, 2 membres pour la CCPV et 9 membres pour la CAPV,

VU la délibération n°015/2026 du comité syndical du 13 mai 2026 fixant à un le nombre de vice-président et onze les autres membres du bureau,

VU le procès-verbal de l'élection du vice-président et des autres membres du bureau annexé à la présente délibération,

Un seul candidat, Monsieur Nicolas BREMOND, s'étant déclaré pour la vice-présidence, et suite au bon déroulement des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin :

LE COMITE SYNDICAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **PROCLAME** Monsieur Nicolas BREMOND, élu à l'unanimité, Vice-président du Syndicat mixte Provence Verte Verdon et le déclare installé.
- **PROCLAME** les délégués suivants, élus à l'unanimité, comme autres membres du bureau et les déclare installés.

Communauté d'Agglomération de la Provence Verte :

Romain DEBRAY
Vesselina GARELLO
Jean-Martin GUISIANO
Franck PERO
Claude PORZIO
Nicole RULLAN
Philippe ROUX
Jérôme TESSON
Patrice TONARELLI

Communauté de Communes Provence Verdon :

Hervé PHILIBERT
Catherine VENTURINO-GABELLE

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits

Le Président du Syndicat Mixte




Jean-Michel CONSTANS

